

Distance : 166,300 kms
Temps : 03:56:52
Moyenne : 42,125 km/h

3ème Etape
Morne-à-l'Eau -> Lamentin
04/08/2008

Communiqué du Jury des Commissaires n 3

Directeur sportif Sélection Martinique□

Arcicle 12.1.040.28 : Non respect des instructions de la direction de l'épreuve□

Amende : 50 Chf□

Directeur sportif Digicel JCA□

Article 28 : Présence d'une deuxième voiture à l'échelon course□

Amende : 100 Chf□

Rectificatif communiqué n□2 :□

Amende de 100 Chf et non 138 Chf□

Le Collège des Commissaires